



## PROCES VERBAL

---

### BUREAU

### PAYS TOLOSAN

Le mardi 17 décembre 2013 à 18 heures - Salle du Conseil Municipal à Paulhac

---

Le mardi 17 décembre 2013 à 18 heures, s'est tenu le Bureau du Pays Tolosan, salle du Conseil Municipal de la Mairie de Paulhac sous la Présidence de Monsieur Didier Cujives.

#### Etaient Présents :

M CUJIVES Didier	Président
M SAVIGNY Thierry	Vice Président
M Jean BOISSIERE Jean	Vice Président / pouvoir André Saint Paul
Mme MOURIER Chantal	Trésorière / Pouvoir Jacqueline Coquet
Mme GOMBERT Laurence	Présidente du CdD / pouvoir Jacqueline Bonnet
M PARDO Ange	Vice Président
M DULONG Denis	Membre
Mme MALATERRE Christine	Présidente Axe 2
Mme GAYRAUD Hélène	Directrice Pays Tolosan
Mme TESSIER Louise	Assistante Administrative et financière
Mme PERRAMOND Emilie	Chargée de Mission Développement Durable
Mme ROUQUIE Elodie	Chargée de Mission Culture Patrimoine

#### Absents excusés :

Mme BONNET Jacqueline	Vice présidente
Mme COQUET Jacqueline	Vice présidente
M BOSQUE Didier	Membre
M BOUDET Jean Claude	Secrétaire
M OGET Eric	Membre
M SAINT PAUL André	Vice Président

#### Absent :

M CALAS Daniel	Vice Président
----------------	----------------

Monsieur Thierry Savigny est le Secrétaire de Séance.

---

#### Ordre du jour :

- 1-Les grandes orientations 2014-2020
- 2-Etat d'exécution du budget 2013

- 3- Point sur les actions menées en 2013 - 2014
  - Validation de la maquette PCT 2014
  - Validation de la convention Tisséo Covoiturage /Pays Tolosan
  - Validation d'une étude d'opportunité sur une unité de méthanisation
- 4 - Projets et actions 2014
- 5- Proposition du BP 2014
- 6 -Demande d'une Carte de Paiement
- 7- Rédaction de la Convention Territoriale 2014-2020 – Propositions d'inscription :
  - Schéma territorial des Pôles Nautique
  - Mise en navigabilité de la rivière Tarn
- 8- Questions diverses

## ■ 1-Les grandes orientations 2014-2020

Didier Cujives remercie tous les membres du bureau de leur présence et de leur participation à la vie de l'association, à l'aube de cette nouvelle période, qui va amener, des changements significatifs. Il rappelle brièvement les projets et travaux que le Pays Tolosan a réalisés ou soutenus depuis 2007. Le Pays a pu ainsi générer des études et schémas territorialisés, des plans d'actions et des réalisations grâce à l'ingénierie au service des collectivités.

Il s'inscrit désormais comme l'outil d'accompagnement technique des six EPCI et 72 communes du territoire :

- Au travers d'un document cadre, avoir un projet commun de développement durable et, avec les maquettes de programmation, obtenir des financements transversaux
- La Convention Territoriale 2014 -2020 permettra d'avoir une lisibilité des projets et objectifs à atteindre
- La nouvelle génération des fonds européens et le nouveau CPER permettra au Pays de continuer à amener son ingénierie au territoire.
- Le projet de territoire - qui sera décliné en axes et actions dans la future Convention Territoriale - devra prendre en compte les orientations européennes et françaises pour le développement des territoires d'ici 2020. Il permettra
  - o d'enclencher une réflexion ensemble sur les projets structurants
  - o de mutualiser des compétences pour les projets des parties (communes ou EPCI) mais aussi pour l'ensemble du territoire
- Le Pays devrait évoluer en Pôle Territorial d'Equilibre, dont le support juridique sera un syndicat mixte qui devra être cohérent avec le périmètre des SCoT : le PTE constituera un cadre de contractualisation infra régional et infra départemental.

Le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux en mars 2014 nous obligent à faire une pause dans notre action : nous allons continuer de travailler pour préparer toutes ces évolutions, commencer à rédiger un projet de territoire et une contractualisation pour la période 2014-2020.

Dès l'installation des conseils communautaires, nous organiserons l'Assemblée Générale pour proposer le cadre d'intervention et les actions d'ici 2020 du Pays, avec le changement de statut juridique pour devenir Pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Les actions 2014 que nous allons vous présenter sont le prolongement d'opérations déjà engagées en 2013.

Cette année 2014 est dite transitoire, « blanche » puisque les décisions et financements au niveau européen ne sont pas encore clairement définis, le CPER est, à ce jour, en cours de négociation : cette année sera dévolue à l'information des nouveaux conseils municipaux et communautaires sur le rôle et fonction du Pays Tolosan et à la rédaction des Conventions Cadres pour la contractualisation avec les cofinanceurs.

## Les impacts de l'ingénierie et de l'animation territoriale sur le Pays Tolosan.

Le Pays Tolosan s'est fortement développé depuis sa création : en 2004, 39 communes adhérentes, aujourd'hui, elle en compte 71, et bientôt 72 (Rouffiac Tolosan). Elle a accompagné **107 projets** inscrits aux maquettes de programmation depuis 2008 représentant une somme totale de **30,96 millions d'euros**. Le Pays arrive en fin de convention (31 décembre 2013) et doit être en capacité de valoriser ses activités et leur impact sur son territoire d'intervention pour continuer son action.

### ■ 2-Etat d'exécution du budget 2013

Madame Chantal Mourier, trésorière du Pays Tolosan ouvre la séance et présente l'état d'avancement du BP 2013, arrêté au 30 novembre 2013. L'année comptable est quasiment terminée, le budget nous donne une bonne visibilité sur les dépenses effectuées ou engagées ainsi que les recettes 2013.

Le montant des **charges** s'élève à 266 674.52 € soit 84.91 % du budget prévisionnel 2013.

60 - Achats	→ 9 712.68 €
61 - services extérieurs	→ 20 872.34 €
62 - autres services extérieurs	→ 60 522.28 €
63 - impôts taxes et versements assimilés	→ 6 144.30 €
64 - charges de personnel	→ 169 422.92 €

Le montant des **produits** s'élève à 328 065.42 € soit 100 % du budget prévisionnel 2013.

70 – produits activités annexes- Comenius Regio	→ 952.71 €
74 – subventions d'exploitation	<b>154 463.42 €</b>
▪ Région Midi Pyrénées assistance technique	→ 80 000.00 €
▪ Région Conseil de développement	→ 10 955. 00 €
▪ Région PCT communication	→ 6 800. 00 €
▪ Union européenne Feader 341B	→ 54 908. 42 €
▪ Ademe FAEP	1800. 00 €
75 - autres produits de gestion courante	→ <b>155 260.74 €</b>
▪ Participation salon tourisme → 3 987.91€	
▪ Cotisations Pays Tolosan → 152 868.00€	
77- produits exceptionnels – Europe Feader 341 B 2012	→ 15 942.16 €
79 - transfert de charges	→ <b>1 446.39 €</b>

### ■ 3- Point sur les actions menées en 2013 - 2014

Monsieur Cujives fait un retour sur les actions qui ont marqué l'année 2013 :

**Axe 1** : 11 marchés gourmands durant la période d'été  
Mise à jour et Réédition de Balade Gourmande en 20 000 exemplaires  
Suivi des dossiers : OMPCA de Fronton et de la CCSG  
Expérimentation de la restauration collective en circuits courts  
Accompagnement des porteurs de projets

**Axe 2 :** 2<sup>ème</sup> forum d'aide aux aidants à Cadours, résultat du repérage de l'Habitat indigne, lancé par la DDT sur notre territoire, réflexion autour de la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle avec la venue de l'hôpital Marchant sur le territoire, et, recherche de solutions alternatives pour la création d'un pôle nautique.

**Axe 3 :** Plan Global de Déplacement : restitution de la phase étude et mise en œuvre de 9 pistes d'actions. A 21 : labellisation de notre Agenda 21 par le ministère. Deux manifestations fortes : forum du DD en février et salon de la mobilité en septembre : deux événements qui participent à l'information sur le PGD et à l'A21 du Pays. Relais des 7<sup>ème</sup> « journées nature » initiée par la Région avec une information sur les actions dans le Pays, et mise en place de l'action « un fruit à la récré ». Réalisation d'une fête à l'éducation au développement durable auprès des écoles du territoire.

**Axe 4 :** Salon du tourisme 2014 : réunions de travail entre les 6 offices de tourisme du Pays Tolosan pour mettre en œuvre cette troisième participation au Salon du tourisme de Toulouse 2014.

Travail sur un projet d'itinéraires de randonnées loisirs sur le thème « famille » et pourquoi pas « handicap » dans une logique d'accessibilité et mesure « touristico-sociale » (accompagnement DLA/Marc Espitalié).

Culture : mise en œuvre du Projet Culturel 2013 et travail sur le programme culturel 2014 déposé à la région fin novembre 2013. Joli mois de mai 2013 avec cycles de médiations scolaires sur le thème de l'Europe et débat-conférence avec Françoise Castex et Gérard Onesta. Exposition itinérante « le Pays Tolosan vu par Dieuzaide ».

Mise en œuvre d'un travail autour du mécénat culturel : accompagnement DLA/Culture Eco auprès d'associations culturelle / Fin 2013 : mise en place d'un atelier avec les masters université du Mirail pour réfléchir à des pistes de rapprochement entre le monde associatif culturel et les entreprises.

#### **Mesures Transversales :**

**Comenius Regio :** 2<sup>ème</sup> opération lancée en octobre 2013 sur la démarche de projet dans le cursus scolaire. Echanges entre les deux territoires et présence aux différents séminaires organisés pour présenter et promouvoir cette action.

**Vocation territoriale :** accompagnement des jardins solidaires : extension du jardin de Bessières

### **Madame Gombert Présidente du Conseil de Développement fait un point sur l'année 2013**

Madame Gombert rappelle que la Commission Environnement a continué de bénéficier d'une participation importante tout au long de l'année 2013. Le conseil de développement a finalisé son livre « Le Pays, il y a 100 ans.. » qui permettra à tous nos habitants de voir ce qu'était leur commune au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Cet ouvrage devrait paraître courant premier trimestre 2014.

Le Conseil de développement a permis au Pays de s'engager dans une démarche d'évaluation grâce à l'aide technique apportée par le Dispositif Local d'Accompagnement.

#### **4 - Projets et actions 2014**

**Axe 1 : Madame Hélène Gayraud, en charge des affaires économiques nous fait part des actions qui seront menées ou reconduites en 2014.**

#### **Logement : Eco Chèque Région**

Le Pays va organiser avec la Chambre des Métiers et la région Midi Pyrénées deux réunions d'information sur les Eco Chèques Région. Cette action s'inscrit dans la logique de notre A21, du

déploiement du Plan Rénovation Energétique de l'Habitat dès 2015, la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Deux réunions sont prévues en février 2014.

### **Développement Zones d'activités**

Le Pays Tolosan poursuit sa mission d'accompagnement et d'accueil des porteurs de projets. Nous travaillons avec les services économiques des communautés de communes qui composent le Pays, notamment pour la création de nouvelles zones d'activités, le suivi des dossiers ZIR et pépinière/hôtel d'entreprises ainsi que la commercialisation. Le Pays suit attentivement l'étude activité & emploi lancée par la CCSG et le CBE du Nord Toulousain. Nous poursuivons notre partenariat avec le GIPI, le Club Expansion, le Club CENT.

### **Tiers lieux et télétravail**

Des rencontres emploi seront organisées sous forme de forums, petits déjeuners thématiques, rencontres inter entreprises afin d'échanger des pratiques et expériences.

Une expérimentation pourrait se dérouler sur le territoire du pays Tolosan : l'ouverture de tiers lieux. Des bureaux sont mis à disposition pour des salariés en télétravail ou à des chefs d'entreprise. Elle inverserait le flux pendulaire et permettrait de dynamiser nos territoires.

### **Grande distribution**

Un travail préparatoire à la reconduction de l'opération Intermarché va être réalisé pour s'assurer de l'approvisionnement des GMS du territoire en produits locaux. En effet, l'édition 2013 a été annulée faute d'un approvisionnement suffisant. Une nouvelle approche va être tentée avec la signature d'un engagement, de contrat entre les producteurs et chaque Intermarché. Cette procédure sécurisera tant le distributeur sur la fourniture d'un volume prédéfini que le producteur, assuré du débouché pour cette production hors normes.

### **Marché de Pays**

En cohérence avec une volonté de développement économique, cette action a pour objectif de mettre en avant les producteurs du territoire identifiés dans le « Guide Balade Gourmande ».

Le Pays Tolosan a accompagné 10 marchés gourmands tout au long de l'été 2013. Nous souhaitons dupliquer l'action en 2014, à savoir idéalement un Marché par bassin de vie, en y associant un évènement festif et convivial. Cette action permet de faire connaître nos producteurs locaux, leur assurent de nouveaux débouchés et d'animer une soirée sur la commune. Il est proposé de reconduire cette action.

### **OMPCA**

L'OMPCA (Opérations de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux) est un outil d'accompagnement des évolutions des secteurs du commerce, de l'artisanat et des services. Il vise en priorité à préserver ou à développer un tissu d'entreprises de proximité.

Le Pays suit et accompagne les communes ou EPCI engagées dans cette action : Fronton et la CCSG

**Axe 2 : Madame Christine Malaterre Présidente la commission sociale et habitat nous fait part des actions qui seront menées ou reconduites en 2014.**

### **Accompagnement et ingénierie du monde associatif**

Le Pays Tolosan accompagne les porteurs de projet associatif à développer leurs projets et pérenniser et structures, certaines actions sont individualisées auprès du monde associatif, une rencontre avec les porteurs du projet permet de prendre connaissance et permet une analyse de la demande soit en expertise individuelle avec un accompagnement par des experts ou des consultants. Certaines actions sont territorialisées sur des thématiques définies par le Pays Tolosan, dans ce cas des ateliers collectifs

territoriaux sont organisés afin de définir les besoins et attentes collectives. Un accompagnement peut être fait par des experts ou des consultants, une mutualisation de l'expertise des moyens est mise en œuvre pour un objectif commun.

En 2014, le DLA poursuivra ses actions : l'accompagnement sur l'action du Forum Social 2014, l'accompagnement de la stratégie touristique en Pays Tolosan, et l'accompagnement des associations culturelles sur le mécénat.

Ces accompagnements seront effectués dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement par l'Association A2P sur le Pays Tolosan, mandatée par la DIRRECTE, la DDCS et la Caisse des Dépôts et Consignations et le Pays Tolosan.

Pour répondre au mieux aux objectifs, le DLA réalisera un *Diagnostic territorial en 3 phases*

- 1- mise à jour des BD associatives
- 2- Bilan exhaustif des accompagnements et suivi sur le territoire du PYT
- 3-Remontées des besoins du mouvement associatif

Un plan d'actions stratégiques en sept axes est en préparation ; il n'inclut pas les accompagnements individuels des associations ainsi que les accompagnements collectifs ou territoriaux qui pourraient être demandés après les échéances municipales et intercommunales de mars 2014.

### **Forum Social**

Le Pays Tolosan réunit les acteurs et partenaires sociaux et propose, autour d'une problématique, tables rondes et séminaires, en partenariat et en collaboration avec toutes les structures et organismes travaillant dans ce champ.

En 2014, le Répertoire Social et Solidaire du Pays Tolosan sera remis à jour, nous allons contacter l'ensemble des partenaires déjà présents dans le répertoire pour une mise à jour, puis faire une proposition d'inscription à de nouveaux partenaires. La mise à jour du répertoire social sur le site du Pays Tolosan sera également effectuée.

Le Forum social se déroulera le 21 février 2014 sur le thème de la « jeunesse et citoyenneté » : développer l'estime et la confiance en soi -vecteur de réussite sociale- et lutter contre les addictions -révélateurs du mal être – pour accompagner nos jeunes à la pratique de la citoyenneté.

### **Diagnostic Habitat Indigne, insalubre, indécent**

Le diagnostic effectué sur le territoire par le cabinet Urbanis pour le repérage des logements indignes a été rendu fin 2013. Une restitution sera faite aux conseillers généraux de notre Pays courant 2014 pour imaginer toutes les suites à donner, en prolongement du Plan Rénovation Énergétique Habitat (PREH). L'intérêt de ce diagnostic est de révéler les poches de logements insalubres pour enclencher des politiques publiques de résorption (PIG – OPAH), dont l'opérateur est sur le pays Tolosan, le Conseil Général de la Haute Garonne.

### **Maison de Santé Pluri professionnelle**

Plusieurs constats ont fait remonter un problème d'accès aux soins sur tout le territoire du Pays :

- les gardes et permanences des médecins généralistes
- le vieillissement des médecins généralistes et leur difficulté de remplacement lors des départs à la retraite
- le peu d'installation de médecins généralistes sur le territoire
- le manque de médecins spécialistes

Cette situation locale se retrouve dans les perspectives, au niveau national, du vieillissement des généralistes et du nombre décroissant de médecins choisissant d'exercer, avec ou sans spécialité, en milieu rural en particulier. Enfin, comme partout en France, le nombre et la répartition des spécialistes sont insuffisants.

Suite à la réorganisation des services territorialisés de l'hôpital Gérard Marchant, une réflexion a été engagée avec la commune de Bessières, les médecins généralistes de ce secteur et l'hôpital Marchant sur la création d'une Maison de Santé Pluri professionnelle.

Il faudra aider au montage juridique et financier de ce projet afin de sécuriser l'accès aux soins de premier recours aux habitants du Pays Tolosan, dès que les financements pour ce type d'actions seront connus.

### **Projet transnational COMENIUS REGIO**

C'est un projet en Partenariat avec la Municipalité de Montastruc, le Lycée L'Oustal, le Pays Tolosan et la Comarca de los Monegros, qui a été signé en octobre 2013.

Le Pays Tolosan développe les initiatives pour aider les créateurs et porteurs de projet à s'installer dans des conditions optimales. Depuis 2009, il participe aux échanges entre les lycées des deux territoires partenaires pour amener les jeunes à intégrer la démarche de projet, l'initiative entrepreneuriale dès leur formation initiale.

Aujourd'hui, les élèves du lycée l'Oustal vont passer à une phase opérationnelle : ils vont aider des créateurs à réaliser leur projet d'implantation. Cette action a une double visée pédagogique : intégrer les jeunes à la réalisation d'un projet, intégrer la méthodologie de la démarche d'entreprendre. Le déroulement de ce projet sera filmé pour la capitalisation de cette expérimentation.

### **Défi Familles à Energie Positive**

Le défi "Familles à Energie Positive" veut démontrer que, tous ensemble, il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale. A la fois ludique et pédagogique, il permettra d'associer des familles du territoire à la maîtrise de l'énergie en famille. Le pays prend en charge le financement et la coordination de cette action, qui enrichit encore le futur PREH sur notre territoire. Cette action est développée transversalement avec les axes 1 (éco chèques) et 3 (A21)

**Axe 3 : Emilie Perramond chargée de mission de la commission Transports et Environnement nous fait part des actions qui seront menées ou reconduites en 2014.**

### **Mobi L@top : laboratoire opérationnel territorial de mobilité**

Les 3 et 4 décembre dernier Didier Bosque s'est rendu au séminaire de l'ADEME Mobilité et Mutation à Antibes.

Lors d'un atelier un groupe de travail s'est constitué composé de Didier Bosque, ADEME, Michelin Solution, PSA, Institut Ville en Mouvement pour proposer un laboratoire opérationnel territorial de mobilité : MOBI L@top. Aider les collectivités dans les projets qu'elles souhaiteraient mener et avoir une vision commune sur notre façon de bouger.

Les solutions proposées par Mobi l@top sont : une plateforme d'intégration sur l'innovation et la coopération du public-privé basée sur des systèmes de transport intelligent en milieu périurbains (exemple d'action travailler sur les HUB : parking relais, aire de covoiturage).

L'objectif de la création de ce laboratoire est de faciliter la mise en place de projets collaboratifs entre intercommunalités et le monde de l'entreprise en essayant de trouver des financements. (Investissement d'avenir, Horizon 2020).

Plusieurs idées doivent être prises en compte : urbanisation et métropolisation galopantes, passer d'un transport subi à un transport choisi...

Lors de ce bureau nous souhaiterions valider le lancement de ce groupe de travail sur le projet de création du laboratoire. Le Pays aura en sa possession une note de présentation synthétique (15 à 20 pages) d'ici fin janvier.

**Convention partenariat entre Tisséo covoiturage et le Pays Tolosan** : pour établir les règles de partenariats entre Tisséo-SMTC et le Pays Tolosan en vu de mettre en place un dispositif d'information du public et d'animations sur le covoiturage. Le Pays Tolosan s'engage à promouvoir le dispositif de covoiturage de Tisséo sur tous supports. Tisséo s'engage à former une 10 de personnes sur le territoire (Agents, élus, membres du milieu associatifs...) et participera à 3 journées d'animation sur le territoire

**Méthanisation** : le consortium P3 Ingénieurs, SPIE Sud Ouest SNC Lavalin propose de réaliser sur le Pays Tolosan une étude d'opportunité gratuite pour évaluer, sur notre territoire, le potentiel de méthanisation.

**Défi « Famille à énergie positive »**: en collaboration avec l'AXE 2 le Pays a mis en place le défi familles à énergie positive (FAEP) : cette action, portée par l'association Prioriterre, est soutenue par l'ADEME et la Région. Elle consiste à relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison, au sein de la sphère familiale. Pour cette 1ère édition en Pays Tolosan 6 territoires pionniers, soit 37 familles, vont se lancer dans ce défi : Communauté de Communes de Save et Garonne, Castelnaud d'Estrétefonds, Villemur sur Tarn, Bessières, Gragnague et Coteaux 21. Cette action prendra fin en mai 2014, avec une manifestation conviviale et festive de clôture.

**Agenda 21** : Le Pays Tolosan a réalisé son Agenda 21. Un plan d'actions a été établi avec la réalisation de 33 fiches projets et de 88 modalités d'actions répartie dans 5 axes :

- Axe transversal
- Axe développement Economique
- Axe développement urbain et social
- Axe transport et environnement
- Axe culture et tourisme

Les actions de l'Agenda 21 vont se poursuivre durant l'année 2014 ainsi que leur suivi ou évaluation.

**Plan Global de Déplacements** : En 2011, le Pays Tolosan a réalisé un Plan Global de Déplacements avec une tranche complémentaire sur les publics captifs. Ce PGD a permis l'émergence de 9 actions spécifiques pour l'amélioration de l'accessibilité tout en préservant l'environnement :

- Aménagement planification
- Les réseaux rapides
- Des Transports à la Demande internes au Pays et vers les pôles extérieurs
- Favoriser l'émergence de PDE/PDIE/PDA
- Développer et favoriser l'usage des modes doux / actifs
- Comment augmenter la part modale du covoiturage ?
- Permettre les usages multimodaux
- L'information et communication
- La sensibilisation pour la prise en compte des publics captifs en difficultés et les outils vers l'autonomie

Le Pays Tolosan va continuer d'animer ce Plan Global de Déplacements.

**Education à l'environnement** : Travail sur cette thématique avec pour objectif la création d'un atlas de la biodiversité.

**Axe 4 : Monsieur Thierry Savigny Président la commission Culture et Tourisme nous fait part des actions qui seront menées ou reconduites en 2014.**

...CULTURE...

**Ateliers mécénat culturel territorial** : en collaboration (sous forme de conventionnement) avec la promotion des Master 1- Université Toulouse Mirail.

Suite au travail engagé en 2013 d'accompagnement par le cabinet Culture Eco sur les modalités de mécénat culturel auprès de quelques associations du territoire, un travail est aujourd'hui enclenché par des universitaires pour définir des outils capables de rapprocher milieu entrepreneurial et culturel sur la base du mécénat. La restitution intermédiaire de ce travail vient d'avoir lieu à ce jour : elle dresse les grandes définitions du mécénat, qui y est éligible, les avantages liés à cette démarche tant pour les associations culturelles que les entreprises, les différentes étapes de mise en œuvre du mécénat... En

février 2014, les étudiants restitueront des préconisations concrètes pouvant rapprocher entreprises du territoire et associations culturelles.

**Projet Culturel de Territoire 2014** : La maquette opérationnelle vient d'être déposée auprès des services régionaux fin novembre 2013.

→ Maquette 2014 = 20 000€ (30 000€ en 2013)

- DIAM, « Bellevue en scène », « 1.2.3 Contez », résidences d'artistes
- AFFFP, « Musiques en Vignes » et travail sur les saisons de Musiques en Vignes
- Multimusiques, festivals de musiques actuelles, et actions de l'école de musique
- Détour en Ciné Court, action de développement du court métrage « hors les murs »
- Communauté de Communes des Coteaux Bellevue : « Festi bout' chou » et programmation culturelle annuelle dédiée à l'enfance
- Nouveauté 2014 : intégration du projet culturel de l'Usinotopie, fabrique marionnettiques

→ Accompagnement des autres associations culturelles qui en font la demande (montage projet culturel, budget, expertise, communication, diffusion...)

Validation de la maquette opérationnelle culturelle 2014.

**Agenda Culturel « ici et là »** : Dans le cadre du projet culturel de territoire, il est envisagé de poursuivre la réalisation de l'agenda culturel « ici et là ». Le n°13 couvrira la période de janvier-février-mars 2014. 3 autres trimestriels sont prévus en 2014, toujours dans un objectif de diffusion et promotion des actions culturelles identifiées à l'échelle du Pays Tolosan.

**Radio numérique** : Le Pays Tolosan fait également le choix de se tourner vers des supports radiophoniques numériques, plus dans « l'air du temps » et répondant surtout aux nouvelles pratiques d'écoutes qui vont se banaliser dans les années à venir. Depuis octobre 2013, en partenariat avec CetaRadio, l'émission « Destination Pays Tolosan » est à l'écoute tous les mercredis à 12h sur le site officiel de [www.cetaradio.fr](http://www.cetaradio.fr) ou avec le lien sur [www.paystolosan.eu](http://www.paystolosan.eu). Elle est construite selon le format suivant:

→ Lieu d'enregistrement: Maison des associations – Bouloc

→ Durée: environ 20 minutes

→ Organisation de la chronique :

- *Interview d'un acteur culturel, touristique ou élu, en lien avec l'actualité*
- *Le coup de cœur des weekends précédent.*
- *A venir ce weekend: expo, festival, concerts, etc..., et extraits musicaux*
- *En avant première: coup de projecteur sur un évènement majeur à venir*

Déjà 12 émissions, 10 invités (artistes, élus, programmeurs, présidents d'associations etc...)

...TOURISME...

**Salon du tourisme du 21 au 23 février 2014** : La participation du Pays Tolosan sur ce salon sera le résultat d'un fructueux travail de collaboration entre les 6 Offices de Tourisme et Syndicat d'initiatives du territoire. Cette présence s'inscrit dans la suite logique du travail réalisé ces trois dernières années.

Quelques chiffres clés de 2013 : 20 022 visiteurs dont 158 professionnels. 178 exposants.

Thématiques 2014 :

- espace oenotourisme
- tourisme de mémoire (à l'occasion de la commémoration d centenaire du début de la première guerre mondiale et du 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement)
- espaces des insolites (hébergements et loisirs insolites qui proposent des vacances originales)

Cout total du projet : 7178.26€ répartis entre les 6 structures touristiques pour un stand de 19,5 m2.

### Projet de randonnée pédestre/itinéraires loisirs :

Propositions de travail : L'ambition d'une « dorsale » est en fait un concept, à concrétiser de manière réaliste. Pour cela, il faut en trouver d'abord la forme, et envisager un travail sur le fond et se doter d'outils.

Chaque OT devra réfléchir, en fonction du travail qui a été mené précédemment, à la définition d'un itinéraire idéal de balade dont le cahier des charges serait le suivant :

- Pas plus de 5km
- Accessibilité parking
- Parcours facile accessible handicap/ mobilité réduite, familles, poussettes...
- Un ou deux parcours max par bassin de vie à mettre en évidence

## Les Mesures Transversales 2014

### Vocation Territoriale du Pays Tolosan

Le **Conseil Régional** a mis une enveloppe financière à disposition des territoires qui définissent les actions éligibles à la Vocation Territoriale : le Pays Tolosan a consommé la totalité de cette enveloppe qui n'est pas reconduite.

### Ingénierie 2014

Le Pays Tolosan accompagne les porteurs de projet publics et privés de l'idée au projet.

- Rencontre avec les porteurs du projet : Connaissance du dossier
- Réponse aux appels à projets, aide au montage des dossiers de candidature
- Recherche ou promotion liée à l'installation ou au développement du projet, de l'activité
- Aide pour les demandes de financements, accompagnement technique du dossier
- Inscription sur la maquette de Programmation du Pays Tolosan
- Accompagnement des candidatures labellisées Pôle d'Excellence Rurale
- Accompagnement des projets structurants
- Présentation de la maquette aux partenaires financiers

L'ingénierie et l'Assistance technique seront assurées par les trois chargées de mission du Pays.

Le **Conseil Régional** reconduit, en 2014, son aide financière pour l'ingénierie des territoires. Nous pouvons prétendre à **71 000 euros** (40% de quatre salaires et indemnités kilométriques ainsi qu'une enveloppe communication)

**L'Union Européenne via le FEADER 341B** apportait une aide financière de **54 908 euros (40% de 3 ETP et indemnités kilométriques** ainsi qu'une enveloppe communication). Le SGAR interroge ses services pour nous faire connaître la reconduction de cette aide pour l'année transitoire 2014. Un courrier sera adressé aux services de la DRAAF pour demander une aide au titre de 2014.

Monsieur Didier Cujives demande à madame Chantal Mourier de prendre la suite pour expliquer au Bureau comment toutes les actions prévues vont être financées.

 - Proposition du BP 2014

Madame Chantal Mourier présente le **Budget Prévisionnel 2014**.

**Les charges 2014**

60	Achats	50 140,00
61	Services extérieurs	32 600,00
62	Autres services extérieurs	79 050,00
63	Impôts, taxes et versements assimilés	5 200,00
64	Charges de personnel	159 454,00
65	Autres charges de gestion courante	400,00
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>326 844,00</b>

### Les produits 2014

70	Vente de produits	1 500,00
74	Subventions d'exploitations	169 620,00
741	Dont subventions Etat	12 000,00
742	Dont subventions Union Européenne	54 000,00
743	Dont subventions Région Midi Pyrénées	103 620,00
75	Autres produits de gestion courante	155 184,00
79	Transfert de charges	540,00
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>326 844,00</b>

Après présentation et discussion du Budget Prévisionnel et des actions 2014 qui lui sont associées sur la base d'une *cotisation inchangée* de 1,50 € par habitant et par an

*Le Bureau valide à l'unanimité le plan d'actions et le Budget Prévisionnel 2014 et mandate le Président pour signer tous actes pour mener à bien ces actions*

#### 6 -Demande d'une carte de paiement électronique

Madame Mourier demande à ce que le Pays Tolosan puisse avoir une carte de paiement électronique. Actuellement, ce sont les salariées qui avancent les frais, notamment les billets d'avion, location de voitures, hébergements, etc... que le Pays rembourse sur présentation des factures. Ce mode de fonctionnement grève les budgets de nos salariées : pour remédier à cet état de fait, je vous propose de demander la délivrance d'une carte de paiement électronique au nom de la trésorière, Chantal Mourier, qui serait destinée aux types d'achats décrits ci-dessus, notamment les achats sur internet.

*Le Bureau valide à l'unanimité la proposition de s'équiper d'une carte de paiement électronique et mandate le Président et la Trésorière pour signer tous actes nécessaires à cette action.*

#### 7- Rédaction de la Convention Territoriale 2014-2020 – Propositions d'inscription à la future Convention Territoriale

- Didier Cujives demande à Elodie Rouquié de retracer le projet qui a été présenté par Eric Oget, président de la Communauté de Communes Val'Aïgo : la mise en navigabilité de la rivière Tarn (document en annexe). Ce projet de tourisme fluvial à très long terme, n'est pas sans rappeler ce qui a été réalisé sur la vallée du Lot, dont chacun sait les retombées

économiques engendrées. Didier Cujives propose d'inscrire ce projet structurant dans la Convention Territoriale du Pays 2014-2020.

*Le Bureau propose d'inscrire le projet « mise en navigabilité du Tarn » dans la prochaine Convention Territoriale du Pays*

- Didier Cujives demande à Hélène Gayraud de présenter la démarche qui a abouti à la rédaction du Schéma Territorial des Pôles Nautiques. Il précise que ce document permettra d'informer nos financeurs de l'intérêt du territoire pour ces équipements et de l'aspect structurant de ces projets. Jean Boissières insiste sur le besoin de cet équipement qui est remonté lors de la rédaction de l'A 21 de Save et Garonne. De plus, ce Schéma sera envoyé aux co financeurs potentiels, après avoir été porté à connaissance aux conseils communautaires. Le travail de réflexion et de concertation autour des pôles nautiques est ainsi capitalisé et valorisable pour les futures équipes intercommunales.

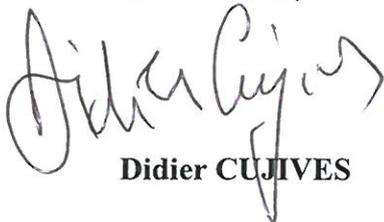
*Le Bureau valide le Schéma Territorial des Pôles Nautiques du Pays Tolosan, demande sa transmission aux co financeurs potentiels (Etat, Région, Département) et demande son inscription dans la prochaine convention Territoriale du Pays.*

■ 8- Questions diverses

Didier Cujives demande s'il y a des questions : Didier Cujives remercie tous les membres de leur implication, sachant que ce Bureau est le dernier à se tenir avant les échéances municipales et intercommunales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 heures 30.

**Le Président,**

  
**Didier CUJIVES**

**Le Secrétaire,**

**Thierry SAVIGNY**

